

En tout temps, si vous devez vous présenter à l'école, vous devez porter le couvre-visage (masque) et vous laver les mains en rentrant et en sortant de l'établissement.

Info-parents de l'école de la Rive Mémo du mois de novembre

Novembre 2021						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



ACTIVITÉS DU MOIS

12 novembre
16 novembre
19 novembre

Journée pédagogique
Séance du conseil d'établissement
Journée pédagogique
Première communication (élèves du primaire)

Rappel

Surveillance du midi

Cette année, les frais de surveillance du midi sont facturés mensuellement. L'état de compte est déposé sur le portail Mozaïk à tous les mois. Nous vous rappelons que vous avez 30 jours pour acquitter votre facture.

Facturation des effets scolaires

Nous vous rappelons que la facture pour les effets scolaires remis à votre enfant en début d'année est disponible sur le portail Mozaïk et que vous avez 30 jours pour acquitter votre facture.

Bulletin



Cette année, nous poursuivons notre virage vert. En effet, les bulletins ainsi que la première communication ne seront pas remis aux parents en version « papier ». Seulement une version électronique est disponible via le portail Mozaïk. **Nous vous invitons à enregistrer ces documents (format pdf) afin de les conserver.**

Vous pouvez accéder à la section parents du portail à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca>. Nous vous invitons à consulter la procédure pour accéder au portail réservé aux parents de l'école de la Rive sur notre site Internet : <http://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/portail-aux-parents/>.

Vous aurez besoin d'information pour créer votre compte sur le portail si ce n'est déjà fait. Cette information se trouve sur une étiquette apposée dans l'agenda de votre enfant. Nous vous rappelons que plusieurs informations sont disponibles sur ce portail. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

La modification au régime pédagogique a été adoptée et comporte plusieurs mesures. Ainsi, pour cette année, deux bulletins devront être transmis aux parents. Le premier sera produit au plus tard le 28 janvier, et le second au plus tard le 10 juillet. De façon exceptionnelle, les dates de fin d'étape ont été modifiées et chacune des deux étapes aura une pondération de 40 % et de 60 %.

Première communication

Elle sera disponible sur le portail Mozaïk. Une première communication a comme objectif de partager avec vous nos premières impressions sur l'évolution de votre enfant.

Précolaire : 20 octobre 2021

Primaire : 19 novembre 2021

Résumé des normes et modalités

Vous trouverez, sur le site Internet de l'école, un résumé de nos normes et modalités dans lequel vous trouverez la fréquence des évaluations et les moyens utilisés pour émettre notre jugement sur le rendement scolaire de votre enfant. Voici le lien pour consulter ces documents qui sont disponibles :

<http://delarive.csdgs.qc.ca/informations-generales/evaluations-des-apprentissages/>.

Arrivée à l'école (matin et midi)



Rappel

Voici quelques consignes afin d'assurer un encadrement de qualité et favoriser la sécurité de nos élèves :

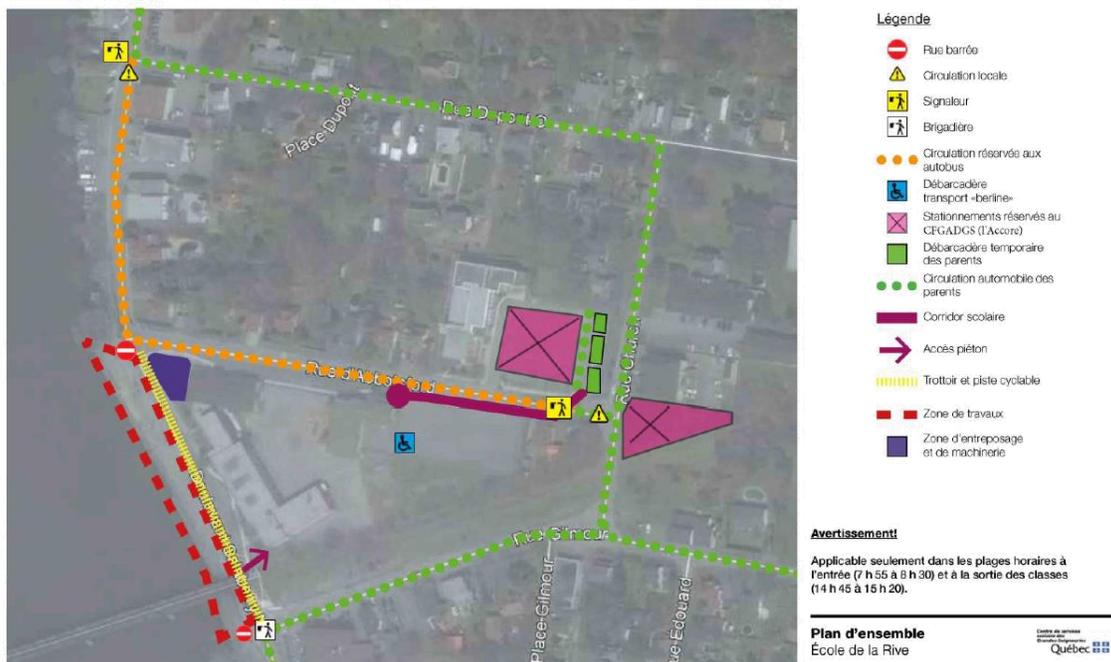
- Nous demandons aux élèves transportés par voiture et aux élèves marcheurs d'arriver à **8 h 05**. Aucune surveillance avant cette heure.
- Aucune voiture ne peut se stationner dans le débarcadère aux heures des autobus ou dans le stationnement du personnel.
- Les parents qui accompagnent leur enfant en voiture, doivent utiliser le débarcadère sur la rue d'Abbotsford. Vous devez accompagner votre enfant du préscolaire puisqu'il ne peut être seul sur la rue Gilmour.
- Les élèves qui arrivent en marchant ou en vélo doivent utiliser le débarcadère près de la voie ferrée (arrivée par la rue Gilmour).
- Le midi, les parents doivent récupérer leur enfant à la clôture de la cour d'école sur la rue d'Abbotsford.
 - Nous vous rappelons que lorsque votre enfant dîne à la maison, il ne peut revenir dans la cour d'école avant **12 h 40** afin qu'il y ait suffisamment de surveillantes présentes pour répondre aux exigences.



Un élève retardataire, arrivé après **8 h 10**, doit passer par le secrétariat pour signaler son retard. *La ponctualité est une valeur importante à l'école de la Rive.*

* Exceptionnellement en raison des travaux *

PLAN DÉTAILLÉ DE LA CIRCULATION AUX ENVIRONS DE L'ÉCOLE DE LA RIVE



Objets personnels de la maison

Rappel

En raison des mesures sanitaires en vigueur, il est totalement défendu d'apporter des objets personnels de la maison (exemples : ballon, cartes Pokémon, Pop it, etc.).

De plus, pour ces mêmes raisons, nous vous demandons de ne pas envoyer de collation spéciale à partager avec les amis de la classe pour les anniversaires ou autres occasions.

Habillement

La température étant changeante en ce temps de l'année, nous demandons votre collaboration pour s'assurer que votre enfant soit habillé adéquatement et chaudement.



Classe extérieure

Comme vous l'avez probablement remarqué, le projet de classe extérieure est concrétisé depuis la rentrée scolaire. La majorité des classes ont déjà pu en profiter!



Halloween

La fête de l'Halloween s'est déroulée le vendredi 29 octobre dernier. Les membres de l'OPP ont décoré l'école pour l'occasion. Depuis quelques semaines, les élèves ont composé des histoires. Celles-ci ont été lues durant la journée et une collecte de bonbons a eu lieu en après-midi, et ce, dans le respect des mesures sanitaires. Félicitations à nos gagnants du traditionnel concours de costume!



Moozoom : enseignement des compétences sociales et émotions

Depuis le début du mois d'octobre, les élèves de l'ensemble de l'école ont commencé le programme en classe. Le premier thème exploité est celui des conflits. Nous vous invitons à consulter le document ci-dessous pour les détails du programme.



pourquoi_moozo
m.pdf

COVID-19 : Quoi faire si votre enfant a des symptômes



Rappel

Nous savons que la situation évolue quotidiennement. Voici donc un aide-mémoire si votre enfant a des symptômes et le lien pour l'outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19 :

<https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction>

Nous vous invitons également à visiter notre site Internet :

<https://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/2021/01/18/covid-19-outil-devaluation/>

Nous vous rappelons que si votre enfant présente des symptômes, il ne peut pas se présenter à l'école. Le test rapide est utilisé uniquement lorsque l'enfant développe des symptômes au cours de la journée. Si le résultat est négatif, votre enfant peut poursuivre la journée. Par contre, s'il est positif, vous devrez vous présenter dans un centre de dépistage afin de valider le résultat.

En gardant votre enfant à la maison lorsqu'il est malade, vous contribuez à permettre à notre école de demeurer ouverte! Merci!

Nouvelles du conseil d'établissement



La prochaine rencontre aura lieu le 16 novembre prochain.

Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement sont disponibles sur notre site internet :

<https://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/conseil-detablissement/proces-verbaux/>

Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres au (514) 380-8899, poste 4431, ou nous écrire en cliquant sur le lien : [école de la Rive](#).

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : delarive@csdgs.qc.ca.

Sondage : Redécoupage des territoires des écoles de Châteauguay : Consultation

La construction de la nouvelle école à Léry amène le Centre de services scolaire à revoir le territoire de certaines écoles de Châteauguay.

La Direction générale a présenté une hypothèse de redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay et de la nouvelle école primaire de Léry. Même si

cette hypothèse n'affecte pas directement la clientèle de l'école de la Rive, les parents du secteur de Châteauguay doivent être consultés.

Veuillez consulter la pièce jointe au courriel du 21 octobre dernier afin de connaître les rues des secteurs des écoles NDA et St-Jude touchées par ce redécoupage.

Ensuite, si ce n'est déjà fait, veuillez compléter le sondage en cliquant sur le lien ci-dessous avant le 16 novembre prochain :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ROmSjqz7r0qDi2rOzIAIr8VhE7wHGg tDnJTLZ0_5zxJURDIIMzIIMjBXTURDMTUyUIkyVktKTTBNUC4u

Capsule dentaire

Encourager son enfant à se brosser les dents

Il n'est pas toujours facile d'être parent et il arrive parfois que certains comportements soient plus difficiles que d'autres à faire adopter par nos enfants. Voici quelques « trucs » susceptibles de motiver votre enfant à brosser ses dents :

- L'utilisation d'une brosse à dents décorée de personnages ou de dessins peut être amusante.
- Les pâtes à dents pour enfants sont conçues dans le but de rendre agréable le brossage en offrant différentes saveurs et couleurs.
- On peut encourager le brossage en offrant une récompense à la fin du mois si l'enfant s'engage à se brosser les dents et à le noter tous les jours dans un petit calendrier.



Aussi, il existe des livres, en librairie ou à la bibliothèque de votre quartier, qui abordent le sujet afin de donner une opinion plus positive de l'hygiène dentaire.

Les hygiénistes dentaires
CLSC Châteauguay

Source : Hygiénistes dentaires du CLSC St-Michel, Capsules santé dentaire
Image : <http://www.yoopa.ca/experts/billet/au-secours-mon-enfant-sent-mauvais>

Emmanuelle Day
M^{me} Emmanuelle

Véronique
M^{me} Véronique